

Plans nationaux d'action espèces

Les plans nationaux d'actions visent à définir les actions nécessaires à la conservation et à la restauration des espèces les plus menacées. Cet outil de protection de la biodiversité est mis en œuvre par la France depuis une quinzaine d'année. Ces plans ont été renforcés suite au **Grenelle de l'environnement**.

Ces plans concernent un certain nombre d'espèces inféodées ou non aux milieux humides.



Retrouvez les plans nationaux d'actions et leurs sites web

Plans faune (eau et milieux aquatiques)

- Mammifères: Vison d'Europe, Loutre, Chiroptères (chauves-souris), Desman des Pyrénées, Dugong ...
- Reptiles, amphibiens:
Sonneur à ventre jaune, Emyde lépreuse, Crapaud vert, Pélobate brun, Cistude ...
- Oiseaux: Râle des genêts, Butor étoilé, Balbuzard pêcheur, Phragmite aquatique ...
- Poissons : Esturgeon d'Europe, Apron du Rhône ...
- Mollusques: Naïades ...
- Insectes: Odonates, Maculinea ...

Lire la suite



Plans flore (eau et milieux aquatiques)

Liparis de Loesel, Flûteau nageant, Typha minima, Saxifraga hirculus ...

Lire la suite